

## CARRIBEAN FOOD CONTROL

23 résidence Les Terrasses de cul de sac  
97150 Saint Martin  
Email : caribbeanfoodcontrol@gmail.com  
Tel : +590690883044



# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société Caribbean Food Control désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 23, les Terrasses de cul de sac, Saint Martin 97150.

Caribbean Food Control met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Saint Martin), et sur l'ensemble du territoire régional de la Guadeloupe, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Nom de l'organisme
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## CARRIBEAN FOOD CONTROL

23 résidence Les Terrasses de cul de sac  
97150 Saint Martin  
Email : caribbeanfoodcontrol@gmail.com  
Tel : +590690883044



### **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Caribbean Food Control pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### **Devis et attestation**

Caribbean Food Control Nom de l'organisme s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Caribbean Food Control , l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

### **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être

CARRIBEAN FOOD CONTROL | 23 résidence Les Terrasses de cul de sac Saint Martin 97150 |

Numéro SIRET : 53381671600021 |

Numéro de déclaration d'activité : 01 97 34125 97 (auprès du préfet de région de : Guadeloupe )

Numéro ROFHYA 010214412022 délivré par la DAAF de Guadeloupe

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

Document mis à jour le 17/10/2022

## CARRIBEAN FOOD CONTROL

23 résidence Les Terrasses de cul de sac  
97150 Saint Martin  
Email : caribbeanfoodcontrol@gmail.com  
Tel : +590690883044



procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Caribbean Food Control ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse caribbeanfoodcontrol@gmail.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO et absence d'un participant

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

CARRIBEAN FOOD CONTROL | 23 résidence Les Terrasses de cul de sac Saint Martin 97150 |

Numéro SIRET : 53381671600021 |

Numéro de déclaration d'activité : 01 97 34125 97 (auprès du préfet de région de : Guadeloupe )

Numéro ROFHYA 010214412022 délivré par la DAAF de Guadeloupe

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

Document mis à jour le 17/10/2022

## CARRIBEAN FOOD CONTROL

23 résidence Les Terrasses de cul de sac  
97150 Saint Martin  
Email : caribbeanfoodcontrol@gmail.com  
Tel : +590690883044



En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Nom de l'organisme ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Les prestations non réalisées ne pourront pas faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO

### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la réglementation, l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Caribbean Food Control sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6

CARRIBEAN FOOD CONTROL | 23 résidence Les Terrasses de cul de sac Saint Martin 97150 |

Numéro SIRET : 53381671600021 |

Numéro de déclaration d'activité : 01 97 34125 97 (auprès du préfet de région de : Guadeloupe )

Numéro ROFHYA 010214412022 délivré par la DAAF de Guadeloupe

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.*

*Document mis à jour le 17/10/2022*

## CARRIBEAN FOOD CONTROL

23 résidence Les Terrasses de cul de sac  
97150 Saint Martin  
Email : caribbeanfoodcontrol@gmail.com  
Tel : +590690883044



janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Caribbean Food Control s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Caribbean Food Control et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris